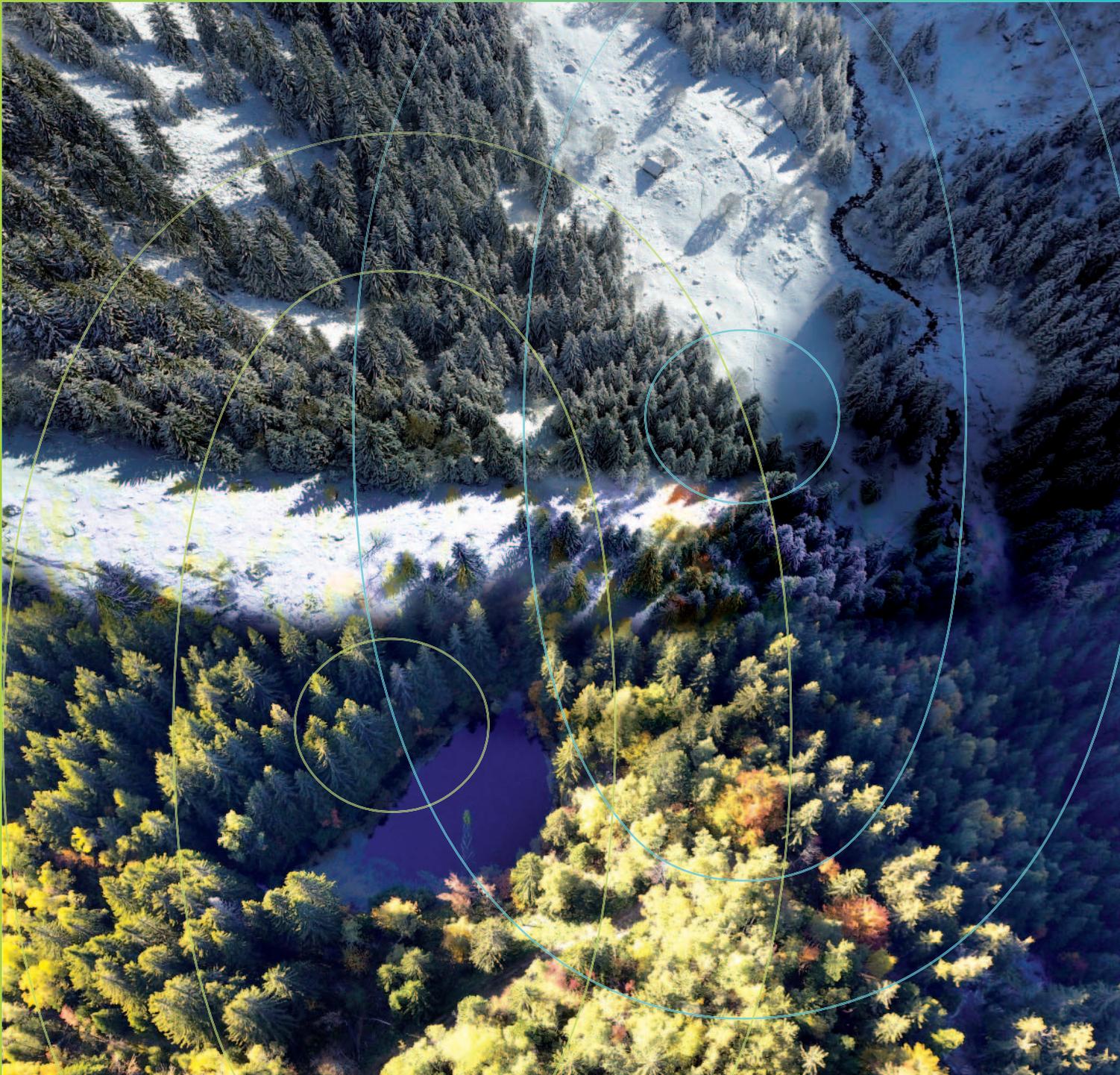


n°02

Déc. 2019

Le Biasson@tin



www.lehautbreða.fr

- Combe Madame (1^{er} chalet)
- Lac de Montmayen



Marcel Guédy

Le 7 juin

Il était une figure emblématique des terres froides et bien au-delà ! Que de services rendus en tant que réparateur et vendeur de postes radio et téléviseurs. Le vélo était sa seconde passion, version cyclotourisme, ainsi que le ski et les randonnées pédestres.

Raymonde Guédy



Georges Salamand le 29 juin

Je regarde en arrière le chemin parcouru, les défis relevés depuis notre rencontre en décembre 1989. Notre devise : défis... même pas peur ! L'épicerie de la Ferrière colorée de mille et un visages à qui nous avons proposé une cuisine aux saveurs multiples et délicates accompagnée d'histoires locales. Tu étais là aussi animant l'association du Haut-Bréda et des 7 Laux, le sentier du fer et le Musée des Forges et Moulins de Pinsot ne cessant d'être visités, Radio Fond-de-France, les sentiers sonores... Accompagnements culturels

aussi sur le terrain, écriture, revues mettant en valeur le patrimoine ou des Dauphinois à forte personnalité restés jusque-là dans l'oubli. Tu étais aussi grand passionné d'art Roman (XI^e, XII^e...). Tu nous laisses des traces sur des chemins de la culture ; à nous de continuer de les emprunter et les faire vivre. La relève est là, tu le savais. Georges, tu es toujours là ; tu es seulement passé dans la pièce à côté. Lydie Flore

Le 2 avril Maria Blanc

Elle était l'incarnation de la joie de vivre... Ici, une plaisanterie. Là, un éternel sourire. Un vrai soleil s'est éteint !



Pierre Bouvet

Le 9 décembre

Un autre pilier de La Bourgeat, défenseur de la ruralité et de l'agriculture de montagne.



Directeur de la publication : Gérard Cohard.
Rédaction : Alexandra Cohard, Gérard Cohard, Nicole David-Cavaz. Photos : Mairie, Alain Stradiotto, Alexandra Cohard, Shutterstock, X. Droits réservés.
Mise en pages : A. Cohard. Impression : Au Bristol sur papier issu des forêts gérées durablement.

Bonjour à toutes
et à tous

Comme prévue, la construction de la nouvelle école s'est achevée pour une ouverture effective à la rentrée scolaire assurant, aux enseignants comme aux élèves, des conditions de vie et d'apprentissage remarquables. De nombreux travaux ont aussi été réalisés, notamment la réfection des murs vers l'église ainsi que ceux des cimetières, la fin des travaux sur la piste des Rambaudes, l'aménagement intérieur du refuge de l'Oule, la rénovation du Habert du Plan, la sécurisation de la route des Ayettes par la mise en place de glissières de sécurité...

Un travail partenarial avec le Département sur la RD 525A a permis d'aboutir à une rénovation ambitieuse de la route d'accès au Pleyne, comme la place de Fond-de-France et la traversée du village de La Ferrière. Les travaux de restructuration du réseau électrique avec GEG se poursuivent.

La réalisation de ces différents chantiers se fait en cohérence avec la fin de cette mandature puisque nous aurons en mars 2020 de nouvelles élections municipales.

Comme je l'avais laissé entendre, je vous confirme mon souhait de mettre un terme à mes fonctions d' élu après deux mandats de Maire à La Ferrière et au Haut-Bréda, commune nouvelle depuis le 1^{er} janvier 2019. Deux mandats que j'ai portés avec engagement et conviction, animé par le seul objectif de servir la commune. De nombreux citoyens m'ont dit leur confiance et ont mesuré la force de l'action communale durant ces 12 années. Je tiens à les remercier, comme je tiens à remercier l'ensemble des élus et du personnel communal qui a accompagné sans ambiguïté les projets que nous avons menés à bien.

Je réitère la noblesse de cet engagement politique local et je redis toute la volonté désintéressée qu'il faut afficher dans ce bénévolat d'exception. Des débats vont suivre que je souhaite à la hauteur des enjeux, afin que demain il y ait un futur choisi et bénéfique pour ce territoire.
Merci encore.

Nous pensons enfin à ceux qui nous ont quittés cette année et adressons à leurs familles notre soutien.

À toutes et tous
une bonne lecture de
ce dernier numéro de
la mandature et nos souhaits
d'une belle nouvelle année.

Bertrand Jolais

Le 29 octobre

Une vraie personnalité qui, avec Françoise, a créé une auberge devenue emblématique et indissociable de la vallée du Haut-Bréda, et qui a contribué à sa notoriété.

état civil

Décès

- > Lucien Ribat le 7 octobre
- > Maurice Cohard le 30 août
- > Georges Ferrer

Mariages

- > Edwige Meyrieux-Drevet, fille de Joseph Meyrieux-Drevet, et Guillaume Carassio le samedi 20 juillet à La Ferrière
- > Cyrille Corbalan et Samantha Lefebvre le samedi 24 août à Pinsot
- > Laurence Pellier et Annie Vieillot le samedi 28 septembre à Pinsot
- > Dominique Dumas et Gabriel Léonard le samedi 28 septembre à Pinsot

Naissances

- > Enora Dubouchet le 19 janvier
- > Basile Soliman Peron le 17 novembre

école

28 enfants dans 1 même école!

➤ LES 13 ENFANTS EN MATERNELLE ET 15 EN PRIMAIRE ONT FAIT LEUR RENTRÉE CÔTE À CÔTE DANS LA NOUVELLE ÉCOLE DE LA FERRIÈRE!



Cette rentrée 2019-2020 est très particulière puisqu'elle correspond à l'ouverture de la nouvelle école et donc au regroupement des enfants en maternelle et en primaire sur un même site. Outre la convivialité et les échanges entre tous, cette proximité va aussi faciliter le travail des équipes enseignantes autour de Karine Ribouton, maîtresse des primaires, Béangère Martinet, directrice et maîtresse des petits pour cette année, et Nelly, assistante scolaire.

Côté primaire, les élèves disposent donc d'une belle salle de classe très lumineuse et équipée de matériel informatique entièrement renouvelé (tableau interactif et ordinateurs). Une salle de motricité sert aussi pour des activités physiques, pour les primaires et maternelle. De leur côté, des travaux d'isolation et de chauffage ont été réalisés; la configuration de l'espace a été revue pour en améliorer le fonctionnement, avec aussi du nouveau mobilier.

➤ L'école a été inaugurée le vendredi 5 septembre en présence de nombreux officiels représentant les financeurs du projet parmi lesquels:

- Lionel Beffre, Préfet de l'Isère
- Frédérique Puissat, Sénatrice de l'Isère
- Philippe Langenieux-Villard, Conseiller régional
- Martine Kolhy, Conseillère départementale
- Bernard Michon, Vice-Président du Grésivaudan, représentant Francis Gimbert
- le Directeur adjoint de l'Inspection académique (ci-contre avec les enfants)



➤ L'inauguration s'est poursuivie le soir même avec les habitants à l'occasion d'une « portes ouvertes » pour que chacun puisse découvrir le nouvel établissement



travaux

➤ CHANTIERS RÉALISÉS RÉCEMMENT SUR LA COMMUNE



Murs
Réfection des murs des deux cimetières, ainsi que des murs de l'église de La Ferrière

Chalet
Après l'agrandissement et le réaménagement intérieur du Refuge de l'Oule (voir Biassotin n°1) la commune a reconstruit le Habert du Plan en vue d'un usage pédagogique dans le cadre des Espaces Naturels Sensibles de Pinsot



Ayettes
Mise en place d'une barrière de sécurité sur la route des Ayettes non équipée jusque-là



Signalétique
Mise en place par la commune des panneaux d'entrée de bourgs du Haut-Bréda
Le reste de la signalisation sur les hameaux doit être pris en charge ultérieurement par le Département



Mise en place de défibrillateurs, accessibles à tous et fonctionnant sur système autonome, pour une intervention rapide en cas de crise cardiaque, à la Maison de la Nature, sous l'appentis de la cantine à La Ferrière et à l'espace Chardon à Pinsot



22 juin

> NUITS DU HAUT-BRÉDA

Lancement de la saison pour les 10 ans du festival autour de soirées mémorables avec des artistes variés et le retour d'invités plébiscités !



30 juil. > VISITE MINIÈRE!

Randonnée découverte du site minier de la Taillat et du four à griller de Combe Bachat, organisée conjointement par les associations du Haut-Bréda et des 7 Laux et Au travers du temps de Saint-Pierre d'Allevard



14 sept. > SAVONS!

De beaux bolides pour cette 2^e édition de la course de caisses à savon organisée par l'association Lakikarivenba, à Fond-de-France (Maison de la Nature) !



Sept.

> ACTIVITÉ PATCHWORK

Depuis septembre, Catherine Balzer, passionnée, propose gratuitement une activité patchwork, tous les jeudis après-midi de 13 h 30 à 17 h dans la salle de l'ancienne classe élémentaire de La Ferrière mise à disposition au-dessus de la Mairie.

Contact: balzer.catherine@bbox.fr
06 81 14 39 00

11 nov. > CÉRÉMONIE

aux cimetières de Pinsot et La Ferrière, suivie d'un apéritif dans la cour de l'école.



rétro en images

8 août

> FÊTE DES MILLETS
13^E ÉDITION

Comme chaque année, les habitants des Millets se sont retrouvés pour leur fête de hameau et des voisins ! Une journée festive et conviviale autour d'un bon repas pour le plaisir de tous les participants.



23-26 août
> ÉCHAPPÉE BELLE

Une 7^e édition inoubliable pour l'ultra-trail de la traversée de Belledonne avec une météo radieuse et des performances sportives de haut-niveau avec un record du vainqueur homme, François d'Haene, en 23 h 55 min 11 s. 1 800 coureurs - 30 nationalités - 500 bénévoles.

Édition 2020: 21 au 23 août
Inscriptions dès le 13 janvier



22 nov. > REPAS DES AÎNÉS

Près de 75 personnes de Pinsot et La Ferrière ont participé au 1^{er} repas des aînés de la commune nouvelle. Il a eu lieu à La résidence « L'altitude », ex-hôtel Baroz repris depuis l'été par Sophie et Gérald Met, qui conservent la location de gîtes en saison et pendant les vacances, et la location du bâtiment pour fêtes ou mariages. Des prestations de préparation de cochons grillés sont par ailleurs proposées.



Contact: www.residencelaltitude.fr
06 22 96 50 74

7 déc.
> SPECTACLE



La compagnie Artiflette a ravi les enfants de l'école avec leur spectacle « Bobines et flacons » donné au Pleynet pour Noël.



Retour d'expérience

> L'EXPÉRIMENTATION D'ÉNERGIE SOLAIRE LANCÉE PAR EDF A ÉTÉ MISE À RUDE ÉPREUVE...



> Le système était implanté en milieu de lac pour ne pas gêner les pêcheurs, avec des flotteurs émergeant au maximum à 50 cm au-dessus de l'eau, pour un impact visuel réduit. Il devait rester uniquement 1 an et être retiré à l'issue du test.



Début octobre, EDF et son partenaire, la startup Helioslite du Bourget-du-Lac, ont posé une innovation sur le lac de Fond-de-France. Cette installation flottante, équipée de panneaux solaires avec tracker, permet de s'incliner et suivre la course du soleil pour augmenter le rendement en production d'électricité solaire. L'inclinaison des panneaux permet aussi de chasser la neige et d'éviter que l'installation ne coule en cas de fortes accumulations. Après une première expérience réussie l'hiver précédent à Courchevel, l'objectif était de confirmer la capacité des radeaux solaires à évacuer la neige. Un nouveau prototype a donc été installé sur la commune uniquement en vue d'une période de test en situation réelle pour un an, condition de son homologation. Outre l'altitude et le climat montagnard, le lac présentait l'avantage d'une mise à l'eau facilitée par l'accessibilité des berges et une proximité géographique pour l'entreprise. Malheureusement, les flotteurs, conçus en aluminium pour être légers et recyclables, n'ont pas résisté au violent coup de vent du 20 octobre et ont en partie coulé. Helioslite a retiré toute l'installation le 22 novembre dernier. Malgré cet échec, l'entreprise va revoir la conception de son prototype pour améliorer son idée et concrétiser son innovation pour le développement de l'énergie photovoltaïque. À ce jour, aucun autre test n'est prévu sur la commune, sachant qu'EDF souhaite que les nouvelles expérimentations se fassent en priorité sur des retenues d'eau hors usage hydroélectrique.



Mieux connectés !

> DES AMÉLIORATIONS POUR LE DÉBIT INTERNET

> L'opérateur téléphonique Orange poursuit son programme « Orange Territoires Connectés » pour améliorer les débits Internet des communes rurales. Depuis novembre dernier, 100 % des foyers de la commune profitent ainsi de gains significatifs du débit en fonction de la distance du central téléphonique situé près de la boulangerie ou vers Les glaciers au Pleyne. Les personnes intéressées peuvent dorénavant bénéficier de nouveaux services en contactant leur fournisseur d'accès Internet, pour souscrire un abonnement, ou actualiser leur contrat.

+ d'infos Orange : 3900 ou www.orange.fr

> Par ailleurs, un accord historique entre les opérateurs les engage à passer tous leurs équipements 2G/3G en 4G d'ici fin 2022, dont 75 % d'ici fin 2020, permettant un accès fluide à Internet en mobilité (téléphone, tablette). Le site d'Orange situé au Pleyne va ainsi être équipé très prochainement d'une nouvelle antenne.

À noter ! Utilisant des fréquences proches, l'installation pourrait créer des interférences pouvant perturber la réception de la TNT (télévision terrestre). Dans ce cas, les opérateurs doivent prendre en charge la mise en place de solutions simples, soit une gratuité totale pour l'utilisateur.

En cas de perturbations télé, contactez :

0 970 818 818 ou assistance.recevoir@latnt.fr

Les personnes disposant d'un abonnement ADSL, d'une réception TV par satellite (parabole), par câble ou fibre optique ne sont pas concernées par ces perturbations.

Pour les professionnels, la Région lance différents services pour accompagner les petites entreprises dans leur usage du numérique.

Sur la plateforme ma-solution-numerique.fr, elles peuvent ainsi trouver gratuitement des fiches pratiques, des témoignages, un catalogue des formations et des compétences mobilisables...

La page « je passe à l'action » les oriente vers les dispositifs d'accompagnement numérique et les met en relation avec un interlocuteur ou des prestataires numériques de proximité.

Le service téléphonique **InfoDébit**, gratuit et personnalisé, répond aussi à toute question en matière de connectivité.

04 78 25 33 76



> SI VOUS ÊTES TENTÉ POUR VENDRE DU BOIS, FAITES ATTENTION AUX OFFRES D'ACHAT QUI PEUVENT ÊTRE SOUS-ÉVALUÉES, AINSI QU'ÀUX CONDITIONS D'EXPLOITATION QUI SONT RÉGLEMENTÉES...

Si vous êtes propriétaire de forêt sur le Haut-Bréda, la commune souhaite vous alerter face à des pratiques peu scrupuleuses. Des forestiers peuvent en effet vous démarcher pour effectuer une coupe, souvent rase, sur vos parcelles, mettant en avant l'offre d'un bon prix, voire du meilleur ! Le bois vous paraît bien payé compte tenu de l'absence de piste ou de conditions d'abattage difficiles. L'offre est tentante mais prenez garde à la fois pour votre porte-monnaie et pour l'état de la forêt. Pour rappel (*voir ci-contre*), même sur propriété privée, les coupes en forêt sont en effet réglementées. Aussi, n'hésitez pas à contacter la mairie pour présenter votre projet forestier et profiter de conseils avisés.

Sachez d'ailleurs que la commune porte, avec d'autres partenaires régionaux, le projet METIS – *Mobiliser à l'Échelle Territoriale et la Synergie*, un programme national pour une meilleure gestion du patrimoine forestier. Il consiste ainsi à une mise en commun d'un projet forestier public/privé, en organisant notamment des récoltes mutualisées entre voisins, pour éviter les coupes rases sur des parcelles uniques et préserver la régénération naturelle des boisements. Avec METIS, c'est :

- > la garantie d'un travail bien accompli dans le respect des règles environnementales
- > la garantie d'un prix étudié et juste en fonction du marché
- > la garantie d'un cubage précis sans mauvaise surprise de coupe supérieure à celle promise
- > la garantie d'un paiement assuré.

Votre parcelle peut en faire partie, alors venez vous renseigner auprès des élus chargés de la forêt.

Propriétaires forestiers

Conseils et obligations

Rappel des obligations forestières

⚡ Toutes les coupes en forêts (pour du bois de chauffage, du bois d'œuvre ou tout autre motif) doivent obligatoirement être soumises à une **autorisation préalable**. Cela suppose :

- > une déclaration de travaux par l'exploitant
- > un état des lieux avant travaux
- > un chèque de caution de 5000 euros
- > le paiement d'une taxe au m³ sur les droits de passage si ceux-ci sont communaux (1,50€/m³).

Il est impératif de suivre ces obligations afin de pouvoir contrôler le bon déroulement des coupes, et d'éviter des coupes rases, ou ne garantissant pas une gestion durable des forêts.

⚡ Il est également rappelé que par arrêté préfectoral :

- > les coupes égales ou supérieures à 2 hectares enlevant plus de la moitié du volume des arbres de futaie ne sont réalisables que sur autorisation ;
- > tout bénéficiaire d'une coupe, ou à défaut le propriétaire du sol, doit s'engager pour toute coupe rase égale ou supérieure à 1 ha dans un massif de + de 4 ha, à prendre les mesures nécessaires dans les 5 ans pour le renouvellement des peuplements forestiers ;
- > les coupes dans les espaces boisés classés ne sont pas autorisées.

Bravo au Grand Thiervoz !



... à Julien Darcq et aux habitants du hameau pour leur travail d'embellissement ! Peinture des murs, réfection de façades, inscription à l'ancienne, décoration avec d'anciens objets... la traversée du Grand Thiervoz est désormais beaucoup plus belle !

Mémo élections

Avec la mise en place d'un répertoire électoral unique en vigueur depuis janvier 2019, les démarches sont plus faciles pour tous. Le service en ligne permet en effet de :

- garantir l'unicité des inscriptions puisqu'il s'agit d'un répertoire national
- alléger les services municipaux, grâce à un système automatique d'inscription/radiation
- **s'inscrire en ligne** au plus près du scrutin jusqu'au 6^e vendredi avant l'élection, soit pour les prochaines élections municipales **avant le vendredi 7 février 2020**
- de vérifier sa situation électorale sur : www.service-public.fr volet particuliers / services en ligne et formulaires.

Cette vérification est conseillée afin que chacun puisse s'assurer de son inscription sur les listes de sa commune.

À NOTER !
Les élections municipales et communautaires auront lieu les 15 et 22 mars 2020.

Jean Bouvet (Professeur des Universités à la retraite) a écrit et édité, en mai 2018, un livre de mémoire sur La Ferrière. Il s'intitule « *La Ferrière 1850-2000, il y a un siècle et hier* ». En faisant parler des cartes postales anciennes et des documents d'archives, il propose un voyage dans le temps et dans l'espace ! Ainsi la vie quotidienne des villageois apparaît-elle dans ses moments heureux mais aussi malheureux.

Contact
jd.bouvet@wanadoo.fr
06 85 56 11 05



PLEYNET
Résidence Gentiane 2
Rez-de-chaussée à droite
Ouvert 7j/7 en saison
sur rendez-vous
larges amplitudes horaires
(hors saison sur demande)

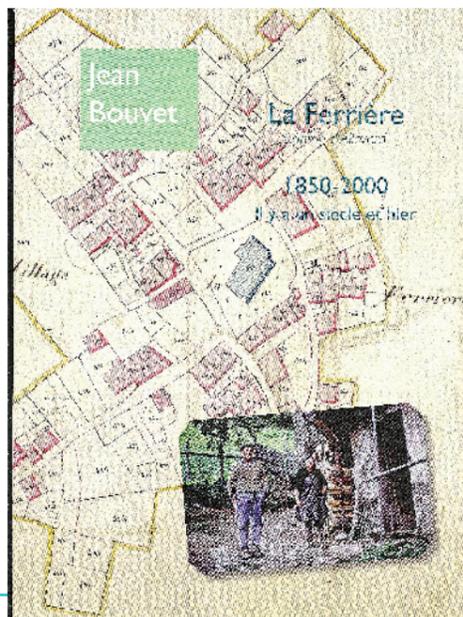
Massages et soins bien-être

➤ **PRENEZ SOIN DE VOUS POUR UN PUR MOMENT BIEN-ÊTRE, AVEC FABIENNE HELIP DANS SON NOUVEL ESPACE AU PLENET**

C'est au pied des pistes, au Pleynet, que Fabienne Helip ouvre cet hiver son nouvel espace d'accueil. Pour un moment de ressourcement et de remise en forme grâce à des massages et des soins bien-être, elle est à l'écoute de tous vos besoins. Elle propose aussi des ateliers massages enfants et bébés en famille. Passionnée par le soin et le toucher, elle poursuit en parallèle des études en ostéopathie pour compléter son offre de soins. Également sophrologue et praticienne PNL, elle peut organiser des animations « Bulle de bien-être » pour des groupes (séminaires, événementiel, sportifs...), avec une prestation complète grâce à un travail en équipe avec d'autres professionnels expérimentés et certifiés du bien-être.

Contact :
www.fabiennehelip.com
f [fabiennehelip38](https://www.facebook.com/fabiennehelip38)
06 03 23 55 88

Histoire(s) locale(s)



➤ MÉMOIRE LOCALE

Dans un secteur isolé de Fond-de-France, une vieille tombe rappelle l'époque de fabrication du charbon de bois. Y est inscrit :

« Dans ce site isolé et sur cette même place, a péri, victime de son dévouement le 13 juillet 1834, en s'enfouissant dans sa charbonnière, notre bon père Joseph Peyssallie âgé alors de 50 ans. Passants, priez pour lui. »

Déclaration des ruches



➤ **LES PROPRIÉTAIRES DE RUCHES ONT JUSQU'AU 31 DÉCEMBRE POUR FAIRE LEUR DÉCLARATION ANNUELLE OBLIGATOIRE**

La déclaration est obligatoire pour tout apiculteur dès la 1^{re} colonie d'abeilles détenue en ruche, ruchette ou ruchette de fécondation. Elle permet de :

- améliorer la santé des abeilles
- connaître l'évolution du cheptel agricole,
- mobiliser des aides européennes pour la filière apicole française.

La déclaration se fait par procédure simplifiée sur : www.mesdemarches.agriculture.gouv.fr

Si besoin, une assistance est disponible par mail à : assistance.declaration.ruches@agriculture.gouv.fr ou par téléphone au 01 49 55 82 22.

Les nouveaux apiculteurs ou apiculteurs souhaitant obtenir un récépissé de déclaration actualisé, peuvent déclarer hors période obligatoire, entre le 1^{er} janvier et le 31 août, mais sont quand même tenus d'effectuer la déclaration annuelle obligatoire entre septembre et décembre.



➤ LES PATOISANTS DU HAUT-BRÉDA

➤ Mon Kroé viladzo

Mon kroé viladzo è t'agripa
Su lo flan du mon Mayen
Là no yaveu de soloua
Là no yaveu de zéfan
Ke galopave diyen lô bla
Ke galopave diyen ôo tzan

D'z me rapéle de la sortia,
D'z me rapéle du tzo tin,
D'z me rapéle de l'intra,
Poé de la freu du ma de fevré

Mon kroé viladzo s'indrume
Su lo flan du mon Mayen
Mon kroé viladze s'indrume

N'y a plu de soloua
La no n'y plu d'zéfan
N'y a plu nion diyen lô pra
N'y a plu nion diyen lô tzan
Mon qkroué viladzo s'indrume,
Tchameu ny a plu nion
Tchameu ny a plu nion.

➤ Pya

Pya,
Pya du râna
Du singla ou du tâsson,
Pya de la vi
Tyeu dyin la nâ,
Pya de la mô...
Pya de la vi,
K'ona téta de tché
Vé recuvri...

Le patois des Takles

➤ Mon petit village

Mon petit village est accroché
Sur le flanc du mont Mayen,
Là-haut il y avait du soleil,
Là-haut il y avait des enfants,
Qui couraient dans les blés,
Qui couraient dans les champs

Je me rappelle du printemps,
Je me rappelle de l'été,
Je me rappelle de l'automne,
Puis du froid du mois de février

Mon petit village s'endort
Sur le flanc du mont Mayen,
Mon petit village s'endort

Il n'y a plus de soleil,
Là-haut il n'y a plus d'enfants,
Il n'y a plus personne dans les prés,
Il n'y a plus personne dans les champs,
Mon petit village s'endort,
Là-haut il n'y a plus personne,
Là-haut il n'y a plus personne...

➤ Traces

Traces
Traces du renard
Du sanglier ou du blaireau
Traces de la vie
Ici dans la neige
Traces de la mort...
Traces de la vie,
Qu'un flocon de neige
Va effacer...

Fernand Tavernier, Cusy

À VOS STYLOS !

L'Association du Haut-Bréda et des 7 Laux sollicite votre témoignage sur le(s) thème(s) suivant(s) :

« Comment j'ai découvert la vallée », « Pourquoi je m'y suis installé(e) », et, pour ceux qui y vivent à l'année, « Je me plais bien dans la vallée et j'ai choisi d'y rester ».

Merci d'envoyer vos productions en prose, en vers, photos, dessins ou BD à : eliette.lariviere@aliceadsl.fr
etienne.quencez@gmail.com



hiver

2019/2020

➤ **RÉVEILLON DU NOUVEL AN**

MARDI 31 DÉCEMBRE 2019

LE PLEynet

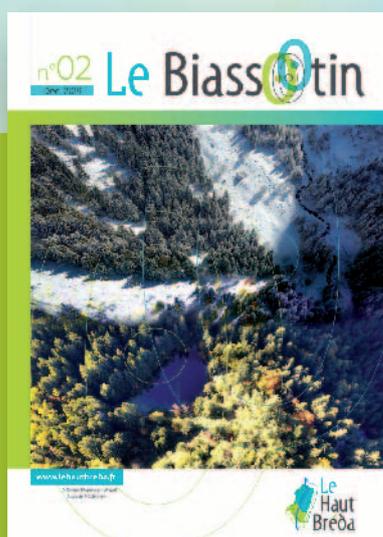
Ouverture tardive de la Wizluge
Vin chaud
Feu d'artifice

PINSOT

Soirée Comité des fêtes
Repas gastronomique - 20 h 30
55 à 65 €. Réservation : 06 41 26 08 27

➤ **VŒUX DU MAIRE**

Vendredi 17 janvier 2020 - 19h
Salle polyvalente - Le Pleynet



wizluge
7 LAUX - PLEynet

➤ **WIZZEZ TOUT L'HIVER !**

7j/7 de 10h à 18h
(selon conditions météo)
04 76 08 17 86

➤ **MONDIAL DU MONOSKI**

Du vendredi 31 janvier
au dimanche 2 février avec
ride, stands et tests gratuits,
compétitions, spectacle...

➤ **COMPÉTITION DE TÉLÉMARK**

Samedi 25 janvier au Pleynet

➤ **LOTO DU SKI-CLUB**

Mardi 25 février en soirée au Pleynet

➤ Recevoir les infos de la commune
et **Le Biassotin** par mail ?

INSCRIPTION À : infos@lehautbreda.fr

➤ **DERBY DES VALLONS DU PRA**

2^e édition le samedi 28 mars
pour les amateurs de toutes
les glisses !

Tous les rendez-vous et
animations auprès de l'Office
de Tourisme des 7 laux

04 76 08 72 21
les7laux.com

 7laux